



# Un centre de vaccination mobile dans notre commune

Ouvert à tous, à partir de 12 ans  
Sans rendez-vous et gratuit

Venez avec votre carte vitale et votre pièce d'identité

L'Agence régionale de santé, la région Hauts-de-France et votre commune vous facilitent l'accès à la vaccination contre la Covid-19.

**Un bus transformé en centre de vaccination vous accueillera :**

**PLACE DU JEU DE  
PAUME**

**Hangest-en-Santerre  
14h30-17h30**

**VENDREDI 3 SEPTEMBRE**

# CONTRE LA COVID-19 C'EST MAINTENANT QUE TOUT SE JOUE



Pour éviter une nouvelle vague, chaque vaccination compte : pour se protéger soi-même, même si on ne se considère pas à risque, pour protéger ses proches et pouvoir reprendre durablement une vie normale.

**Plus de 3 millions d'habitants des Hauts-de-France ont déjà reçu au moins une première dose de vaccin, soit 1 habitant sur 2.** C'est beaucoup, mais ce n'est pas encore suffisant pour atteindre l'immunité collective. Faisons-nous tous vacciner, maintenant.

## Infos pratiques

- Les vaccinations se feront avec le vaccin Pfizer.
- Vous avez eu la Covid depuis plus de 2 mois ? Vous n'aurez besoin que d'**une seule injection** pour être totalement vacciné.
- Le bus vaccination repassera dans la commune pour la seconde injection. Vous pourrez aussi la faire dans le centre de vaccination de votre choix ou auprès de votre professionnel de santé.
- Vous pouvez venir seul ou en famille.
- Les mineurs doivent présenter la carte vitale d'un de leurs parents ou une attestation de droit mentionnant le n° de sécurité sociale d'un de leurs parents. Une autorisation écrite des deux parents est également nécessaire.